

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 18 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, BASTELICA, AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, Mme FENOCCHI, M.M MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PANTALONI	à	M. COMBARET
Mme DEBROAS	à	Mme CURCIO
Mme POLI	à	M. LUCIANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	Mme PIMENOFF

**Etaient absents :**

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, Mme PERES, Mme JOLY, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	32
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 18 Janvier 2010

Délibération N°2010 / 14

**Don en faveur des sinistrés de Haïti.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Il vous est proposé aujourd'hui de contribuer à l'aide internationale qui s'est mobilisée après le terrible séisme du mardi 12 janvier qui a dévasté Haïti, en octroyant un don de cinq mille euros ( 5000 € ) à la Fondation de France.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
Où l'exposé de son Président,  
Et après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- le don de cinq mille euros (5000 €) en faveur des sinistrés de Haïti.

**DIT**

- que cette somme sera versée à la Fondation de France.

**AUTORISE M le Maire**

- à signer tous documents nécessaires à cet effet.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en mairie.

.....  
Fait à Ajaccio les jour, mois et an que dessus,  
( suivent les signatures )

**Pour Extrait Conforme**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI.**